

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 8 Juin. — Le ministre se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Dennergue.

Discussions au centre du Conseil de la situation extérieure.

Dans la magistrature

M. Barthou, garde des Sceaux, a soumis à la discussion du Président de la République un décret nominatif : Premier président de la Cour d'appel de Paris, M. Teulé, président de chambre à la Cour d'appel de Riom, en remplacement de M. Fabre, qui a été nommé conseiller à la Cour de cassation.

Procureur général près la Cour d'appel M. Amalbert, M. Massaud, procureur de la République près le Tribunal de première instance du Rhône, en remplacement de M. Pascaud, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé premier président honoraire.

La protection des enfants traduits en justice

La garde des Sceaux a fait également savoir au Président de la République un décret ayant pour sujet la création d'un Comité national pour la protection des enfants tendus en Justice. Ce Comité sera tenu de bien établir les diverses œuvres dont il accompagnera les efforts.

Il provoquera les améliorations nécessaires dans l'œuvre de relèvement et de perfectionnement des pupilles, confiées aux institutions charitables.

Ce Comité comprendra quinze membres, nommés d'abord par arrêté du ministre de la Justice, puis désignés au cours des vacances par le Comité lui-même.

Nos marins en Angleterre

M. Georges Leygues, ministre de la Marine, a fait connaître le rapport du contre-amiral Piat, sur l'accueil particulièrement chaleureux que la deuxième croisière française a reçue à Portsmouth, de l'ambassade britannique, des autorités civiles et des populations.

M. Leygues à Brest

Le ministre se rendra le 12 courant à Brest, pour inaugurer le monument élevé à la mémoire des marins des flottes militaire et de commerce, morts pour la France pendant la guerre.

M. Georges Leygues posera, le même jour, le dernier rivet d'un nouveau croiseur de 10.000 tonnes.

Un Conseil de cabinet aura lieu samedi matin.

AUTOUR DU CONSEIL

La Chambre devra voter les lois militaire et électorale avant les vacances

Paris, 8 Juin. — Renouvelant les déclarations faites sur ce point à différentes reprises par le président du Conseil, M. Painlevé, ministre de la Guerre, a déclaré à la sortie de l'Elysée, que le Gouvernement entendait ne pas clôturer la session avant le vote des lois militaire et de la réforme électorale.

A LA CHAMBRE

AUJOURD'HUI, JEUDI :

La monopole des allumettes, le service d'un an, les ménages communistes

Paris, 8 Juin. — La Chambre, après une séance matin, jeudi, la suite de la discussion du projet portant approbation de la convention relative à la gestion du monopole des allumettes.

M. Bloncourt, directeur des manufactures, doit éclaircir ses explications commencées vendredi dernier. Trois orateurs mandatés ont encore à prendre la parole : MM. Georges Bonnet, de Moro Giaffetti et Mouret représentant respectivement les groupes radical, républicain socialiste et socialiste.

On compte en outre sept autres orateurs non mandatés : MM. Ernest Lafont Udry, Gachery, Cachin, Victor Jean, Paul Aubriot et l'amiral Jaures, Enfis, M. Malvy, président de la Commission des Finances, compte également intervenir dans la discussion générale qui, dans ces conditions, ne semble pas pouvoir être classée dans la matinée.

C'est sans doute vendredi seulement, qu'auront lieu, après explications de vote, le scrutin sur le passage à la discussion des articles.

L'après-midi, par contre, la discussion générale du projet d'organisation de l'Armée pourra, semble-t-il, être close, puisqu'il n'y a plus que trois orateurs non mandatés : MM. Faury, Ricolfi et Ferdinand Faure. Il faut s'attendre, en outre, à une intervention de M. Painlevé, ministre de la Guerre, et du général Girard, président de la Commission de l'Armée.

Vendredi après-midi, se poursuivra le débat sur les ménages communistes. Il reste à entendre deux orateurs mandatés : MM. Uhry et Charles Belbech et trois non mandatés : MM. Dujardin, Cachin et Marquet. M. Louis Berthou prendra sans doute aussi la parole. Il est probable que le débat se terminera ce jour-là.

Le Congrès rotarien à Ostende

(D'un correspondant particulier)

Ostende, 8 Juin. — Le congrès rotarien se poursuit toujours avec la même succe, bien que le nombre des congressistes ait légèrement diminué.

Mercredi matin, les comités ont déposé divers rapports et MM. les docteurs Geo Weltman et Crawford C. Mac Culloch ont développé chacun leurs thèmes sans aucun incident. A 13 heures, un déjeuner a réuni les secrétaires des clubs.

Dès 14 h, malgré un temps désagréable, la foule se rendit à la Plaine du Polo pour assister à la grande fête équestre qui fut honorée de la présence de la Princesse Marie-José et à laquelle participaient l'escadron mobile de la Gendarmerie, l'École de Tervueren et le 3^e de ligne.

On applaudissait le lieutenant-colonel Ketelle, commandant la légion mobile, puis les élèves, dans un splendide carrousel. Le lieutenant Dauguy présenta ensuite les élèves du cours d'équitation dans une série d'exercices de manège et les hommes du dépôt de remonte, sous les ordres de l'adjoint Vandenberghen, firent de l'escrime à la balonnette, des combats à cheval, à la lance et au sabre, exécutant les prouesses les plus prodigieuses.

L'infanterie du 3^e de ligne présenta ses meilleures épées et sabres. Les soldats du 3^e furent très applaudis dans des exercices d'ensemble de gymnastique et d'escrime à la batonnette.

Pour finir cette présentation, un escadron de Gendarmerie, sous les ordres du capitaine Boule, présenta une série de manœuvres d'ensemble.

Les traitements des fonctionnaires

La Commission Martin fixait leur minimum à 6.900 francs. — Le Gouvernement le relève spontanément à 8.000

Paris, 8 Juin. — Le ministère des finances avait chargé, il y a quelques semaines, une Commission, dite Commission Martin, du nom de son président, conseiller référendaire à la Cour des comptes, de procéder à la révision des traitements de fonctionnaires, révision qui devait être simplifiée par la réduction, en un petit nombre de « cases » des très nombreuses catégories d'agents de l'Etat. Cette sorte de péréquation interministérielle établit de nouvelles échelles de traitements partant de la base de 6.900 jusqu'à 75.000 francs.

Entre temps, les fonctionnaires, constitutifs dernièrement en cartel confédérés des services publics, manifestaient une certaine agitation et réclamaient comme traitement de début, la base de 8.500.

Le président du Conseil, ministre des finances a eu devoir tenir compte, dans une certaine mesure, de la réclamation des agents de l'Etat. Dans une lettre adressée au président de la commission Martin, il vient de notifier la décision du gouvernement de relever le traitement de base de 6.900 à 8.000 francs. Cette décision, précisée la lettre ministérielle, portera effectivement à partir du 1^{er} Janvier 1928. Cependant le gouvernement examinera la possibilité de la faire rétrograder de 1927 et, s'il est possible, suivant les disponibilités budgétaires, d'août 1926. Il prie en conséquence la Commission Martin de reprendre son échéancier des traitements sur les nouvelles données.

LES RADICAUX DE L'AUBE ET L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE DIMANCHE PROCHAIN

Troyes, 8 Juin. — La Fédération républicaine radicale et radicale socialiste a voté ce matin, vendredi 8 Juin, à la suite de la discussion du projet portant approbation de la convention relative à la gestion du monopole des allumettes.

M. Bloncourt, directeur des manufactures, doit éclaircir ses explications commencées vendredi dernier. Trois orateurs mandatés ont encore à prendre la parole : MM. Georges Bonnet, de Moro Giaffetti et Mouret représentant respectivement les groupes radical, républicain socialiste et socialiste.

On compte en outre sept autres orateurs non mandatés : MM. Ernest Lafont Udry, Gachery, Cachin, Victor Jean, Paul Aubriot et l'amiral Jaures, Enfis, M. Malvy, président de la Commission des Finances, compte également intervenir dans la discussion générale qui, dans ces conditions, ne semble pas pouvoir être classée dans la matinée.

C'est sans doute vendredi seulement, qu'auront lieu, après explications de vote, le scrutin sur le passage à la discussion des articles.

L'après-midi, par contre, la discussion générale du projet d'organisation de l'Armée pourra, semble-t-il, être close, puisqu'il n'y a plus que trois orateurs non mandatés : MM. Faury, Ricolfi et Ferdinand Faure. Il faut s'attendre, en outre, à une intervention de M. Painlevé, ministre de la Guerre, et du général Girard, président de la Commission de l'Armée.

Vendredi après-midi, se poursuivra le débat sur les ménages communistes. Il reste à entendre deux orateurs mandatés : MM. Uhry et Charles Belbech et trois non mandatés : MM. Dujardin, Cachin et Marquet. M. Louis Berthou prendra sans doute aussi la parole. Il est probable que le débat se terminera ce jour-là.

AU PAYS DES SOVIETS

« Notre réponse à Chamberlain »

Moscou, 8 Juin. — L'agence Tass annonce que la Société « Aviachin » a adressé un appel à tous ses membres, pour les inviter à organiser une souscription volontaire afin de créer un fonds destiné à la construction de nouveaux avions, sous le mot d'ordre : « Notre réponse à Chamberlain ».

Le corps de M. Draemer n'a pas encore été retrouvé.

DERNIÈRE HEURE

BILLET PARISIEN

Deux attentats

D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL

PARIS, 8 JUIN (MINUIT). — Hier, le représentant des Soviets en Pologne tombait sur lequel de la gare de Varsovie sous les balles d'un monarchiste russe.

Aujourd'hui, voici qu'on apprend qu'un attentat, dont les circonstances sont encore fort obscures, a été commis en cours d'une réunion communiste à Moscou l'invitant à s'engager.

Tous deux de violence signifiaient-il, comme voulait le faire croire le Gouvernement des Soviets, qui une conspiration a été ourdie contre le régime bolchevique et que, pour le renverser, tous les malfaiteurs, même les plus criminels, ont été décidés ?

On connaît également l'intérêt qu'ont les gens de Moscou à proposer cette version. Quelle bonne affaire pour eux ! ils pourraient corriger les travailleurs du monde entier que les dirigeants de la nation capitaliste, inquiets des progrès du communisme, se sont entendus pour rendre la vie impossible au Gouvernement soviétique !

En imposant le meurtre de M. Witelloff à la Gauche-Bretagne, les Soviets pourraient méthodiquement leur grand dessin, qui est d'arrêter les masses proletariennes contre leurs gouvernements respectifs et ainsi la révolution mondiale.

Par rapport pour le Gouvernement des Soviets, le moins qu'il a imaginé n'a su une chance d'être pris en otage. Le bon sens populaire versé dans les élections de Varsovie et de Leningrad des actes individuels et non l'aboutissement d'un soi-disant complot.

Ces actes violents ont la vertu de faire peur.

LA RÉFORME ELECTORALE

LE TABLEAU DES CIRCONSCRIPTIONS

620 députés !

Paris, 8 Juin. — La commission de la Chambre du Suffrage universel doit statuer demain après-midi sur les conclusions de sa sous-commission, chargée d'établir un texte transactionnel.

On ne connaît pas encore officiellement le résultat de ces travaux ; mais d'après certains bruits de couloirs, le nombre des députés ressortant du nouveau tableau dépasserait le chiffre précédemment indiqué et atteindrait celui de 620.

M. Léon Barey, rapporteur, qui s'était absenté de Paris, a été mis au courant, à son retour, des travaux de ses collèges de la sous-commission et il a déclaré qu'il n'était pas en état d'accorder avec eux et qu'il ne paraissait pas possible d'admettre certaines de leurs conclusions qui lui semblaient aller à l'encontre des principes précédemment admis par la Commission du suffrage universel.

Par rapport pour le Gouvernement des Soviets, le moins qu'il a imaginé n'a su une chance d'être pris en otage. Le bon sens populaire versé dans les élections de Varsovie et de Leningrad des actes individuels et non l'aboutissement d'un soi-disant complot.

Ces actes violents ont la vertu de faire peur.

L'horrible crime d'une mère dénaturée au Gâteau

Voilà des nouvelles précises sur le terrible drame dont s'est rendu coupable la jeune Louise-Guidet.

Plusieurs faits, on le sait, demandaient à être élucidés. Nous avons dit notamment que la date du crime coïncidait avec celle de la reprise de la vie conjugale des époux, qui étaient séparés à la suite, d'après les dires du mari, de l'inconduite de la jeune femme.

Or, c'est le jour même du crime qui fut retrouvée la vie communale de Louise Guidet, un jour qu'elle ne pouvait presque, il y a trois semaines, être échappée. Nous avons dit notamment que le mari, devenu égaré, avait été dépossédé de son enfant, mais que l'enfant, dans l'absence de l'épouse, avait été placé chez une personne qui habite Saint-Quentin.

Le mari écrivit deux fois pendant les trois semaines qui s'écoulèrent du jour du crime à la reprise de la vie conjugale, sans avoir eu une réponse. Pourquoi ?

La mère criminelle a été déferlé au Parquet dans la matinée de mardi ; elle déclara que c'est la mère qui la poussa à accomplir son acte, étant seule, sans travail, sans argent.

Le cadavre du malheureux gendarme fut ensuite transporté à la Morgue de l'Hôpital. Le gendarme Tournier, âgé de 32 ans, originaire d'Orléans, près de Thonon, laisse une jeune femme et trois enfants âgés de 5 ans, 3 ans et 18 mois.

Mort dramatique d'un gendarme

Il est traîné sur un parcours de 350 mètres par son cheval emballé

Annonces, 8 Juin. — Les gendarmes Michard et Tournier, des brigades à cheval d'Annecy, revenaient de tournée, route de Seyrier. Arrivés à l'abreuvoir de la place de Marché-au-Foin, aux Marquisats, ils s'arrêtèrent pour passer à l'eau les pieds des chevaux fatigués.

Ayant pénétré de quelques mètres sur le bord de l'eau, le cheval du gendarme Tournier glissa sur les pierres et prit peur, désarçonnant son cavalier, qui resta pris dans l'un des étriers. L'animal s'emballe et partit à fond de train.

Après un parcours de 350 mètres, l'étrier fut relevé, ramené, ayant la tête en bouteille et les membres desdésarticulés et broyés.

Tandis qu'on le transportait à proximité, à l'hôtel Bellevue, de courageux citoyens réussirent, au pont de la Halle, à arrêter l'animal emballé, qui menaçait de causer d'autres accidents place de l'Hôtel-de-Ville, où se tenait le marché forain hebdomadaire.

Le cadavre du déjoué gendarme fut ensuite transporté à la Morgue de l'Hôpital.

Le gendarme Tournier, originaire d'Orléans, près de Thonon, laisse une jeune femme et trois enfants âgés de 5 ans, 3 ans et 18 mois.

AU MAROC

LES OPÉRATIONS ESPAGNOLES DANS LE RIFF

Le communiqué officiel du Maroc espagnol annonce que la colonie Capaz, après une marche de nuit, a occupé au lever du jour, pris surprise, tous les objectifs fixés. Les détails sont malheureusement encore tenu secrets.

Le 5 Juin au cours du bombardement du djebel Alam par l'aviation, Muley Hamid el Bakar, chef de la rébellion, dans la région occidentale de la zone de protectorat, et plusieurs indigènes qui l'accompagnaient ont été tués.

Le concours sera présidé par M. Paul Bignon, ancien ministre, sénateur, président du Conseil général de la Seine-Inférieure.

Le concours sera honoré de la visite de M. Simon, vice-président, M. Lemaitre (Gap) et M. Baré (Dijon); assesseurs, M. Delahaye (Caen), M. Séjourné (Orléans), M. Bayajou (Lille); trésorier, M. Normand d'Auchon (Angers); secrétaire, M. Grimo (Laval).

La journée s'est terminée par la visite du Palais de Justice de Paris, et en particulier, du musée de l'Ordre des Avocats.

UNE CONFÉRENCE des bâtonniers des départements à Paris

Paris, 8 Juin. — La Conférence des Bâtonniers des départements vient de se réunir à Paris.